

Chalette

Magazine municipal / n°80 / Janvier 2017



Place Commune

www.ville-chalette.fr



Lancy : après dix ans d'efforts de la Municipalité, le quartier renaît

P. 5



Je donne mon avis

P. 7-8-9-10



Plein succès du Marché de Noël

Page 12

Rien n'est plus banal que basculer d'une année sur l'autre mais 2016 laissera son empreinte car elle aura été marquée par de nombreux événements au niveau international, national et local.

La catastrophe humanitaire en Syrie, le chiffre record de 3 800 migrants morts en Méditerranée nous révoltent ; un président de la République populiste élu à la tête de la première puissance mondiale nous inquiète. 6,5 millions de chômeurs en France avec une précarité grandissante, le maintien de l'austérité avec des coupes budgétaires contraignant les communes à moins d'investissements, la Loi Travail passée au forceps dans un déni total de démocratie, la poursuite de l'état d'urgence... restent au cœur de nos combats.

Juin 2016 à Chalette : la crue centennale restera gravée dans notre mémoire mais celle-ci nous aura démontré combien la **SOLIDARITÉ** s'exprime dans notre commune. Et je n'ai eu de cesse de remer-



Les "Rencontres en marchant des Assises de la Ville", ici dans le quartier de la Pontonnerie

cier tous les citoyens, les associations, les commerçants, les agents et les élus municipaux qui n'ont pas compté leur temps pour apporter leur soutien aux sinistrés.

22 octobre : une Journée de la Fraternité, en réponse aux interrogations et aux inquiétudes générées par les événements de septembre, moment inoubliable par son nombre de participants, où le «vivre-ensemble», le partage, l'échange, la convivialité, la joie, le «faire-ensemble», bref..., la **FRATERNITÉ**, se sont manifestés tout au long de cette journée.

Début novembre : les **ASSISES DE LA VILLE** s'installent. Car il est nécessaire de faire un point, **ENSEMBLE**, sur les actions menées par la Municipalité depuis le début du mandat, sur vos besoins, vos attentes, vos préoccupations, sur les projets municipaux déjà bien entamés et sur les améliorations à apporter **ENSEMBLE**. Les élus et moi-même sommes allés à votre rencontre « en marchant » dans les cinq quartiers de la ville durant les deux derniers mois de l'année 2016. Pendant le premier trimestre 2017, nous vous rencontrerons de nouveau dans les quartiers et vous proposerons des réunions publiques afin de vous **CONCERTE**r sur des thèmes prioritaires tels que la jeunesse, la solidarité de proximité et le budget communal.

Pour cette concertation, nous mettons dès maintenant à votre disposition dans ce bulletin un questionnaire à nous retourner.

2017 : **ENSEMBLE**, continuons dans ce même **ENGAGEMENT**, dans cette même **VOLONTÉ** qui nous anime quotidiennement pour que nous puissions atteindre ce même objectif : construire le **CHALETTE DE DEMAIN** pour nos enfants. C'est le meilleur cadeau qu'on puisse leur offrir !

Bonne année 2017 à toutes et tous !

Franck Demaumont
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

Quand les élus recueillent la parole des Chalettoises et des Chalettois lors des rencontres en marchant

P4 – On en parle

Après les inondations, les résidents retrouvent leur appartement

P5 – Vie de quartier

Lancy : après dix ans d'efforts de la Municipalité, le quartier renaît

P6 – Vivre ensemble

Aménagement : révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUHD)

P7-8-9-10 – Je donne mon avis

P11 – On en parle

Une après-midi « coquette » à la résidence Louise-Michel

P12 – Arts et culture

Plein succès du Marché de Noël

P13 – Actualités

Le Forum des professionnel-les du SPRO de Montargis-Gien accueilli à Chalette

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant

Eugène Cotte : portrait d'un rebelle loirétain

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, B. Manjikoff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Quand les élus recueillent la parole des Chalettoises et des Chalettois lors des rencontres en marchant

En novembre et décembre, dans le cadre des Assises de la Ville, les élus sont allés à la rencontre des habitants de tous les quartiers pour engager la population à dialoguer et à se mobiliser pour construire ensemble le Chalette de demain. Quels enseignements peut-on tirer de ces rencontres en marchant ?

La diversité de la population : un atout majeur pour la ville

De la Pontonnerie en passant par Kennedy - Château-Blanc, la diversité de la population revient en premier lieu dans ces échanges. « *La diversité, c'est notre richesse communautaire* », « *un très bon point, une richesse avec différentes cultures, diverses religions et donc diverses opinions à partager* ». Au Lancy comme à Vésines, la jeunesse est mise à l'honneur : « *Il y a beaucoup de choses faites pour les jeunes, c'est bien, c'est un atout, ils sont nombreux* ». Dans le Bourg, les habitants retiennent la densité du tissu associatif de la ville.

Le transport, une difficulté transversale à tous les quartiers

L'organisation du transport est retenue dans tous les quartiers comme



Les « Rencontres en marchant des Assises de la Ville », ici dans le quartier de la Pontonnerie

une difficulté majeure : de la faible fréquence des bus à l'absence de transport inter quartiers, « *le manque de transport produit ses effets sur l'emploi, notamment des jeunes* ». D'autres difficultés sont avancées telles le défaut de ramassage des encombrants ou encore la situation de Saint-Gobain : « *Il faut mettre des entreprises à Saint-Gobain, plus de commerces et donc plus d'emplois, surtout pour les jeunes* ». Bien que ces trois thématiques (transport, encombrants et développement de la zone commerciale) ne relèvent pas des compétences de la commune, les élus, dans un souci d'accompagnement de la population, écoutent et partagent. Les élus constatent la satisfaction des habitants quant aux activités périscolaires, à l'accueil en mairie et au CCAS, au Service enfance famille, ou encore au Service municipal de la jeunesse... et notent que la médiathèque et la ludothèque sont à l'honneur.

À mi-mandat, que pouvons-nous construire ensemble pour la ville de demain ?

Des actions en matière d'environnement sont à mettre au premier rang des préoccupations des habitants de Kennedy - Château-Blanc : « *Il faut responsabiliser les habitants par rapport au tri* », « *apprendre aux enfants à ne pas jeter n'importe où, la Maison*



Les « Rencontres en marchant des Assises de la Ville », ici au marché de Vésines

de la nature et de l'eau est très positive car elle sensibilise les enfants ». À Vésines : « *Il faut plus de jardins et d'espaces verts* », « *mettre des jeux et des parcs pour la convivialité, c'est ça aussi la solidarité de proximité* ».

Dans tous les quartiers, la préoccupation principale porte sur la situation de la jeunesse. Les Chalettoises et Chalettois ne manquent pas d'idées : « *Il faut plus de lieux pour que les jeunes se retrouvent* », « *une maison de la jeunesse* », « *un centre social pour les jeunes* ». La solidarité intergénérationnelle s'exprime une fois de plus par des propositions telles la mise en place d'échanges de services et de savoirs entre les anciens et les jeunes, un système de tutorat.

Au-delà du bilan à mi-mandat, les Assises de la Ville ont aussi pour vocation de faire émerger des projets innovants à partir des préoccupations au quotidien des habitants, une manière de faire vivre ensemble la ville de Chalette.

C. Wattebled

Les prochaines réunions des Assises de la Ville :

- Mercredi 11 janvier – 18h30, restaurant scolaire de Vésines (quartier de Vésines)
- Vendredi 13 janvier – 18h30, salle polyvalente de l'école C.-Claudel (quartier du Bourg)
- Samedi 14 janvier – 10 h, Maison des associations (quartier de la Pontonnerie)
- Mardi 17 janvier – 18h30, salle H.-Barbusse (quartier du Lancy)
- Mercredi 18 janvier – 18h30, salle polyvalente de l'école P.-Perret (quartier Kennedy – Château-Blanc)

On en parle...

Après les inondations, les résidents retrouvent leur appartement

Les dix-sept personnes évacuées le trente-et-un mai dernier suite aux inondations ont réintégré leur appartement au Foyer Jacques-Duclos.

Pour fêter l'événement, la Municipalité a organisé dans le hall d'accueil du restaurant du foyer un verre de l'amitié samedi 3 décembre en présence du maire, Franck Demaumont, et de Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées. Lors de son allocution, le premier magistrat de la ville a présenté un premier bilan financier des dégâts, lequel s'élève à ce jour à la somme de 50 000 € pour le mobilier du restaurant et autant pour la cuisine qui doit être remise aux normes. Ce service de restauration ne rouvrira donc que dans le courant du premier trimestre 2017. Il devait ajouter que « la Ville était toujours en attente du fonds d'indem-



nisation de l'État, débloqué suite aux inondations et dont le montant reste à ce jour inconnu ». Pour sa part, Yolande Vals a rappelé combien notre commune avait été touchée par les inondations, tant matériellement qu'humainement parlant, et a tenu à souligner et remercier toutes les per-

sonnes qui ont participé, à quelque niveau que ce soit, « au merveilleux élan de générosité et de solidarité qui a permis à Chalette de rester debout » ! Elle concluait son intervention en souhaitant un bon retour dans leur logement aux personnes concernées.

Des aides toujours disponibles pour vos travaux d'amélioration de l'habitat

Depuis janvier 2015, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours dans l'ensemble de l'agglomération.

L'OPAH est une action mise en œuvre à l'initiative des élus de l'AME, en partenariat avec le Département du Loiret et l'Agence Nationale de l'Habitat.

Son objectif est d'aider les propriétaires privés de logements anciens à réaliser des travaux de rénovation, d'économies d'énergies, d'adaptation afin d'améliorer la sécurité et le confort au quotidien. Les aides financières mobilisables, sous certaines conditions, s'adressent aux propriétaires occupants, locataires, retraités, actifs et aux propriétaires bailleurs.

L'opération, en marche depuis bientôt 2 ans, a déjà permis l'amélioration de plus de 110 logements :

- 48 logements ont été aménagés pour favoriser le confort de personnes en perte d'autonomie,
- 58 foyers ont réduit leur facture énergétique grâce à des travaux d'isolation, de changement de sys-

tème de chauffage, de remplacement des menuiseries...

- 6 logements fortement dégradés ont pu être réhabilités dont 4 pour de la location.

Si vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans destiné à votre occupation ou à la location qui nécessite des travaux de rénovation, n'hésitez pas à contacter SOLIHA Loiret au 02 38 93 27 98. L'équipe de techniciens pourra procéder gratuitement à une étude personnalisée de votre projet.

Attention, les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de l'ANAH et doivent obligatoirement être effectués par des professionnels du bâtiment.

Crédit photo : Rémy Lecourieux



Lancy : après dix ans d'efforts de la Municipalité, le quartier renaît

Après la réhabilitation extérieure des immeubles, la transformation de la rue Paul-Painlevé, l'aménagement du parc Lantara, la reconstruction du collège Pablo-Picasso, l'implantation d'un médecin et l'installation d'une boucherie, les habitants du quartier accueillent avec soulagement et une certaine joie la supérette Coccimarket. Le quartier renaît enfin et c'était bien l'objectif de la Municipalité que de le redynamiser. Les élus se félicitent donc de l'ouverture de cette supérette qui, au-delà des services qu'elle rend, est aussi un lieu d'animations, de rencontre et d'échanges.

Quelques jours après l'ouverture de son magasin⁽¹⁾, Isham Talha, le gérant, est tout sourire : « Dès les premières heures d'ouverture j'ai eu l'impression que j'étais attendu et que mon activité répondait à un besoin. Comme clientes, j'ai beaucoup de femmes seules d'un certain âge qui apprécient de ne plus avoir à prendre le bus ou de dépendre d'autrui pour faire leurs courses, mais j'ai également des jeunes et des personnes de tout âge ».

Qualité, prix bas, produits frais, diversité et lieu de rencontres

Isham Talha est le contraire d'un taiseux ; affable et souriant, il met tout en œuvre pour répondre aux besoins de sa déjà fidèle clientèle et à ceux de la population du quartier. Ses priorités reposent sur « la qualité, des prix bas et des produits frais ». Ainsi, pour ce qui concerne les légumes il travaille avec un producteur de Saint-Jean-de-la-Ruelle qui « fait du Bio » et qui est en capacité de le livrer tous les jours. Magasin de dépannage, on y trouve tout : légumes, surgelés, vins, bières, sandwicherie, confiseries, un rayon « bébés » et un rayon « bazar et petit outillage ». Et Isham d'ajouter : « Je conçois mon commerce également comme une activité porteuse de lien social, de contacts humains, bref, un lieu de rencontres, d'échanges entre les cultures. Je privilégie la relation humaine ». On pourrait ajouter aux propos du gérant que son commerce répond également à l'exigence écologique, et plus

particulièrement à l'Agenda 21 de la Ville, puisqu'il permet de limiter les déplacements en bus ou en voiture générateurs de CO₂. Pour conclure et pour être restés une bonne heure dans le magasin, nous avons pu constater que la relation humaine et l'échange étaient bel et bien des valeurs qu'Isham appliquait. Et pour compléter cette impression nous avons donné la parole à quelques-unes de ses clientes.

Mme Froment : « L'ouverture de cette supérette est une très bonne chose. Avant et étant seule sans véhicule, j'étais tributaire d'autrui pour faire mes courses. Ce commerce m'enlève une épine du pied, on y trouve tout et le gérant est très aimable ».



Mme Perry : « Je vis dans ce quartier depuis quarante ans, j'y suis née. Ce magasin fait très plaisir. Après la boucherie et avec la librairie-tabac, la boulangerie et la pharmacie, nous sommes désormais dotés d'un petit pôle de commerces de proximité qui va amener de la vie dans le quartier. C'est un commerce de dépannage très utile d'autant que l'amplitude horaire est large, c'est très pratique ; en plus on peut y envoyer les enfants, ce n'est pas loin. Je suis très contente car je ne voulais pas que ce quartier que j'aime



Isham Talha, le gérant, présentant ses produits

meure. J'y ai grandi avec des cultures différentes, c'est un quartier chaleureux, coloré, tout ce que j'aime ; en plus le gérant est très accueillant ».



Mme Bidault : « C'est super, merveilleux ! Il y a de tout et à des prix très abordables ! Et le gérant est très gentil. Je suis contente ; avant je devais faire mes courses par quelqu'un car je ne peux pas marcher longtemps. Avec cette ouverture je retrouve de l'autonomie, je suis contente, ça redonne espoir ! ».

B. Taleb

(1) Le magasin a ouvert le 3 décembre.
Horaires d'ouverture : 8 h 30 – 20 h, 7/7 jours (horaires susceptibles d'évoluer en fonction des besoins).

Aménagement : révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUiHD).

L'Agglomération montargoise a entamé, depuis le printemps 2015, l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Déplacement Urbain (PLUiHD).

Par ailleurs, dans une procédure parallèle, est également engagée l'élaboration d'un **Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)**.

Cette double démarche permettra de définir les politiques en matière d'aménagement et d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et de réglementation de la publicité extérieure pour les 6 à 10 années à venir. Le « coup d'envoi » de cette démarche a été lancé en mai 2015.

La première phase du PLUiHD s'est achevée en mars 2016.

Un diagnostic territorial, une étude des paysages et un état initial de l'environnement ont constitué les trois grands sujets abordés dans cette phase. Ce premier document a été le fruit d'une production où élus et techniciens de chaque commune, élus et techniciens de l'AME, services de l'État, partenaires en matière d'urbanisme, d'habitat, de transports et de publicité ont pu participer à des réunions de travail et d'échanges.

La deuxième phase est maintenant très avancée.

Il s'agit du document clef du PLUiHD : le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**. Ce deuxième document reflètera les ambitions des élus dans une optique de développement

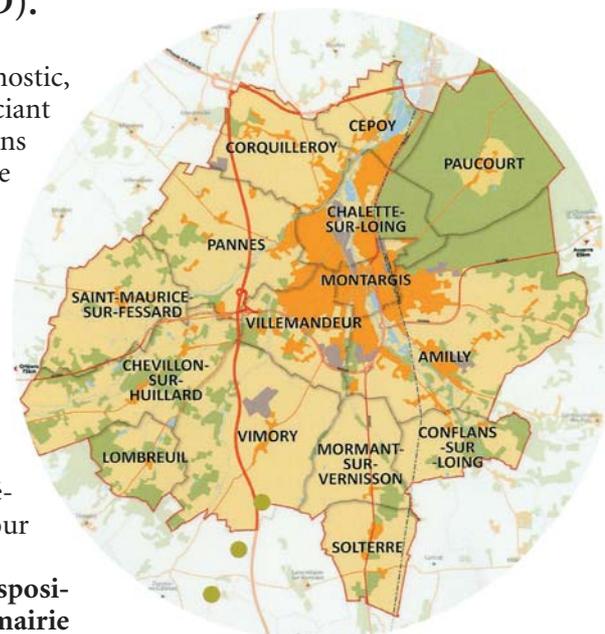
durable. Tout comme le diagnostic, le PADD est élaboré en associant les différents partenaires dans des réunions et des ateliers de travail.

La mise en œuvre de ces politiques publiques concerne directement la population. C'est pourquoi, habitants, sociétés privées et associations sont conviés à prendre connaissance de sa procédure d'élaboration et à participer activement, au travers des différents moyens mis en place, pour permettre la concertation.

Des registres ont été mis à disposition du public dans chaque mairie et à l'hôtel communautaire.

Des réunions publiques sont également prévues. Une première série de 5 réunions publiques a été organisée pendant la phase du diagnostic en novembre 2015. Le projet PADD sera également présenté aux habitants au cours du 1er trimestre 2017. Ces réunions seront annoncées par voie de presse et par le site Internet de l'AME et, quand c'est possible, des communes.

Combien serons-nous en 2027 ? Quelles seront les perspectives de développement économique ? Où et comment préparer le territoire à accueillir de nouveaux habitants et comment garantir la qualité du cadre de vie ? Quels modes de transport privilégier en ville comme à la



campagne ? Comment préserver et valoriser le paysage et les richesses patrimoniales ? Quelles visions pour préserver la qualité de l'environnement et mitiger ses risques ?

Ce sont des questions que nous voudrions échanger avec vous. Nous sommes très attentifs aux observations de chacun sur le PLUiHD.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les documents en ligne sur les sites suivants :

Site Internet de Chalette : <http://www.ville-chalette.fr/Le-P-L-U-i-H-D-1-un-outil-pour.htm>

Site Internet de l'Agglomération : <http://www.agglo-montargoise.fr/territoire-amenagement-pluihd-agglo-montargis.php>

Je donne mon avis

Parce que vous êtes acteur de votre ville, votre avis nous est utile !

Après les rencontres des habitants de chaque quartier, ce questionnaire a pour objectif de connaître votre avis pour améliorer les services publics municipaux en construisant ensemble la ville de demain.

Une fois votre questionnaire, anonyme, rempli, il est à remettre à l'accueil en Mairie ou dans toute autre structure municipale.



QUI ÊTES-VOUS ?

1) Vous êtes : une femme ⁽¹⁾ • un homme ⁽²⁾

2) Dans quel quartier habitez-vous ?

- Bourg ⁽¹⁾ Kennedy/Château-Blanc ⁽⁴⁾
 Lancy ⁽²⁾ Pontonnerie ⁽⁵⁾
 Vésines ⁽³⁾

Autre commune ⁽⁶⁾ : _____

3) Depuis combien de temps habitez-vous Chalette ?

- moins d'un an ⁽¹⁾ entre 10 ans et 20 ans ⁽³⁾
 entre 1 an et 10 ans ⁽²⁾ 20 ans et plus ⁽⁴⁾

Vos conditions de logement :

4) Êtes-vous propriétaire ?

- OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾

5) Êtes-vous locataire dans un logement privé ?

- OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾

6) Êtes-vous locataire dans un logement social ?

- OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾

7) Êtes-vous satisfait de votre logement ?

- OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾

8) Votre âge :

- moins de 15 ans ⁽¹⁾ entre 31 et 45 ans ⁽⁴⁾
 entre 16 et 20 ans ⁽²⁾ entre 46 et 60 ans ⁽⁵⁾
 entre 21 et 30 ans ⁽³⁾ plus de 60 ans ⁽⁶⁾

9) Vous êtes :

- étudiant ⁽¹⁾ agent de maîtrise ⁽⁵⁾
 ouvrier ⁽²⁾ commerçant ⁽⁶⁾
 cadre ⁽³⁾ artisan ⁽⁷⁾
 employé ⁽⁴⁾
Autre ⁽⁸⁾ : _____

10) Votre situation :

- sans activité ⁽¹⁾ auto-entrepreneur ⁽⁴⁾
 retraité ⁽²⁾ chef d'entreprise ⁽⁵⁾
 salarié ⁽³⁾ fonctionnaire ⁽⁶⁾

11) Vous êtes :

- en CDD ⁽¹⁾ à temps partiel ⁽⁴⁾
 en CDI ⁽²⁾ en recherche d'emploi ⁽⁵⁾
 à temps plein ⁽³⁾

VOS APPRÉCIATIONS SUR LA VILLE DE CHALETTE

12) Quels sont pour vous les atouts de la ville de Chalette ? (3 réponses maximum)

- Sa jeunesse ⁽¹⁾
 La diversité de sa population ⁽²⁾
 Le vivre-ensemble ⁽³⁾
 La solidarité entre les habitants ⁽⁴⁾
 Son patrimoine naturel ⁽⁵⁾

Autres ⁽⁶⁾ : _____

13) Êtes-vous satisfait de l'action municipale ?

- Satisfait ⁽¹⁾ Pas du tout satisfait ⁽³⁾
 Moyennement satisfait ⁽²⁾ Sans avis ⁽⁴⁾

14) Fréquentez-vous des équipements municipaux ?

(Médiathèque, piscine, le Hangar, ludothèque, foyers pour personnes âgées, etc.) : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾

Si oui, lesquels ? _____

15) Quelles sont les difficultés que vous rencontrez personnellement, à Chalette et dans l'agglomération ?

- L'emploi ⁽¹⁾
 L'accès à la formation ⁽²⁾
 Les transports collectifs ⁽³⁾
 L'accès aux soins ⁽⁴⁾
 Les commerces ⁽⁵⁾
 La collecte des encombrants ⁽⁶⁾
 L'accès au réseau Internet ⁽⁷⁾
 L'accès aux services publics en général ⁽⁸⁾
 Aucune ⁽⁹⁾

Autres ⁽¹⁰⁾ : _____

16) Dans quels domaines l'action municipale est-elle selon vous satisfaisante ? (5 choix maximum)

- La petite enfance ⁽¹⁾
 - L'enfance ⁽²⁾
 - La jeunesse ⁽³⁾
 - Les retraités ⁽⁴⁾
 - La solidarité ⁽⁵⁾
 - L'action sociale ⁽⁶⁾
 - Les écoles ⁽⁷⁾
 - La restauration scolaire ⁽⁸⁾
 - La solidarité entre les générations ⁽⁹⁾
 - Les aménagements de la ville ⁽¹⁰⁾
 - Les espaces verts et publics ⁽¹¹⁾
 - Les espaces naturels et la base de loisirs du lac ⁽¹²⁾
 - La proximité des élus ⁽¹³⁾
 - Les services administratifs ⁽¹⁴⁾
- Autres ⁽¹⁵⁾ : _____

17) Quels sont les domaines dans lesquels vous êtes moins satisfait de l'action municipale ? (5 choix maximum)

- La petite enfance ⁽¹⁾
 - L'enfance ⁽²⁾
 - La jeunesse ⁽³⁾
 - Les retraités ⁽⁴⁾
 - La solidarité ⁽⁵⁾
 - L'action sociale ⁽⁶⁾
 - Les écoles ⁽⁷⁾
 - La restauration scolaire ⁽⁸⁾
 - La solidarité entre les générations ⁽⁹⁾
 - Les aménagements de la ville ⁽¹⁰⁾
 - Les espaces verts et publics ⁽¹¹⁾
 - Les espaces naturels et la base de loisirs du lac ⁽¹²⁾
 - La proximité des élus ⁽¹³⁾
 - Les services administratifs ⁽¹⁴⁾
- Autres ⁽¹⁵⁾ : _____

VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS MUNICIPALES

18) Êtes-vous satisfait des prestations proposées par la Municipalité aux enfants ?

- Satisfait ⁽¹⁾
- Pas du tout satisfait ⁽³⁾
- Moyennement satisfait ⁽²⁾
- Sans avis ⁽⁴⁾

19) Dans quels domaines l'action municipale est-elle selon vous satisfaisante ? (3 choix maximum)

- La crèche et le réseau d'assistantes maternelles ⁽¹⁾
 - Les centres de loisirs ⁽²⁾
 - Les activités sportives ⁽³⁾
 - Les nouvelles activités périscolaires ⁽⁴⁾
 - Les activités culturelles ⁽⁵⁾
 - Sans avis ⁽⁶⁾
- Autres ⁽⁷⁾ : _____

20) Que pouvons-nous améliorer ensemble concernant l'enfance ?

21) Êtes-vous satisfait des prestations proposées par la Municipalité aux adolescents ?

- Satisfait ⁽¹⁾
- Pas du tout satisfait ⁽³⁾
- Moyennement satisfait ⁽²⁾
- Sans avis ⁽⁴⁾

22) Dans quels domaines l'action municipale en direction des jeunes est-elle selon vous satisfaisante ? (3 choix maximum)

- Les séjours jeunes ⁽¹⁾
 - Le sport ⁽²⁾
 - Les animations du Service municipal de la jeunesse ⁽³⁾
 - La culture ⁽⁴⁾
 - Sans avis ⁽⁵⁾
- Autres ⁽⁶⁾ : _____

23) Que pouvons-nous améliorer ensemble concernant la jeunesse ?

24) Quels sont vos besoins en matière de sport ? (3 choix maximum)

- Plus de créneaux horaires le soir ⁽¹⁾
- Plus de créneaux horaires le matin ⁽²⁾
- Développer le sport pour les seniors ⁽³⁾
- Développer le sport au féminin ⁽⁴⁾
- Développer le sport pour les personnes atteintes d'un handicap ⁽⁵⁾
- Développer le sport pour l'enfance et la jeunesse ⁽⁶⁾

25) Développer d'autres activités sportives. Si oui, lesquelles ?

LES ACTIONS CULTURELLES DE LA VILLE

26) Fréquentez-vous ?

- La médiathèque ⁽¹⁾
- La ludothèque ⁽²⁾
- Le Hangar ⁽³⁾
- La Maison de la Nature et de l'Eau ⁽⁴⁾
- Aucun ⁽⁵⁾

Autres ⁽⁶⁾ : _____

27) Êtes-vous satisfait des programmations culturelles du Hangar ?

- Satisfait ⁽¹⁾
- Pas du tout satisfait ⁽³⁾
- Moyennement satisfait ⁽²⁾
- Sans avis ⁽⁴⁾

28) Que pouvons-nous faire ensemble pour que la Culture soit l'affaire de tous ?

L'EMPLOI ET LA FORMATION

Les thématiques de l'emploi et de la formation ne sont pas de la responsabilité de la Ville de Chalette mais de la Région Centre-Val de Loire. Pour autant, les élus, dans une volonté d'accompagnement de la population chalettoise, souhaitent recueillir votre opinion sur ces questions.

29) Pensez-vous que la situation de l'emploi à Chalette est :

- Satisfaisante ⁽¹⁾
- Moyennement satisfaisante ⁽²⁾
- Pas du tout satisfaisante ⁽³⁾
- Sans avis ⁽⁴⁾

30) Comment pourrait-on, selon vous, contribuer à améliorer ensemble la situation de l'emploi à Chalette ? (3 choix maximum)

- En favorisant des rencontres entre employeurs et personnes sans emploi ⁽¹⁾
- En développant le Point info jeunesse pour les jeunes ⁽²⁾
- En développant les actions de la Mission locale ⁽³⁾
- En améliorant les missions de Pôle emploi ⁽⁴⁾
- En valorisant le tutorat entre les seniors et les jeunes ⁽⁵⁾

Autres ⁽⁶⁾ : _____

31) En ce qui concerne la formation, pensez-vous qu'outre les BTS, d'autres formations telles que les DUT et les formations universitaires en général devraient être développées ?

- Nécessaire ⁽¹⁾
- Moyennement nécessaire ⁽²⁾
- Pas du tout nécessaire ⁽³⁾
- Sans avis ⁽⁴⁾

32) Dans quels domaines le développement de formations après le bac serait, selon vous, intéressant ? (3 choix maximum)

- En mécanique ⁽¹⁾
- En maintenance industrielle ⁽²⁾
- En maintenance informatique ⁽³⁾
- En commerce et distribution ⁽⁴⁾
- En services à la personne ⁽⁵⁾
- En travaux publics et bâtiment ⁽⁶⁾

Autres ⁽⁷⁾ : _____

33) Que pouvons-nous améliorer ensemble concernant l'emploi et la formation ?

QUELS PROJETS POUR DEMAIN POUR VOTRE VILLE ?

Les propositions d'actions suivantes issues du programme municipal et de l'Agenda 21 répondent-elles à vos préoccupations ?

- 34) Mettre en place des panneaux d'information dans les quartiers pour diffuser les informations locales et créer des lieux d'échange : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 35) Organiser chaque année la journée de l'Agenda 21 chalettois, notamment pour faire un bilan de ce qui a été fait dans le domaine du «développement durable» : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 36) Créer une régie de quartier (association d'habitants pour gérer l'entretien des espaces verts ou des bâtiments) : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 37) Faciliter les déplacements des piétons (chemins protégés pour les piétons, aménagement des trottoirs, signalétique...) : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 38) Faciliter les déplacements à vélo dans la ville (installations de pistes cyclables, parkings, garages à vélos, signalétique et aide à l'achat de vélos à assistance électrique...) : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 39) Développer des «Pédibus» (déplacement collectif à pied des enfants se rendant à l'école) : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 40) Mettre en place un réseau d'échange de services et de savoirs (tutorats de jardinage, d'informatique, de bricolage, par exemple via Internet ou des affichages dédiés) : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 41) Mettre en place des navettes reliant les différents quartiers de la ville : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 42) Soutenir les activités de valorisation des déchets (récupération/recyclage) : SMIRTOM, économie circulaire, économie sociale et solidaire : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 43) Développer des opérations «Ville propre» au travers de quelques initiatives phares : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 44) Développer les moyens de la Maison de la Nature et de l'Eau (MNE): OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 45) Garantir l'accessibilité de l'espace public à toutes les personnes en situation de handicap : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 46) Avoir une salle pour des ateliers de parentalité dans les quartiers : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 47) Créer un Centre municipal de santé publique : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 48) Proposer des repas végétariens dans les restaurants scolaires : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 49) Agir contre la précarité liée au logement (droit au logement, lutte contre la précarité énergétique, l'exclusion...) : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾
- 50) Créer une épicerie sociale et solidaire : OUI ⁽¹⁾ • NON ⁽²⁾

**Questionnaire à remettre à l'accueil en Mairie
ou dans toute autre structure municipale**



On en parle...

Une après-midi « coquette » à la résidence Louise-Michel

Elles s'appellent Pricilia, Deborrah, Ela, Myriam et Ludivine. Elles sont en dernière année de Baccalauréat professionnel « SAPAT » (service aux personnes et aux territoires) en alternance à la Maison familiale rurale de Souppes-sur-Loing. Nous les avons rencontrées lors d'une action qu'elles ont mise en place en direction de femmes chalettoises.

Apprendre autrement, une clé pour aller plus loin...

Dans le cadre de leur formation, Pricilia, Deborrah, Ela, Myriam et Ludivine doivent mettre en place collectivement une action sur le territoire, qu'elles doivent monter et réaliser de A jusqu'à Z. Comme le souligne Mme Krebs, une de leurs professeurs, « la mise en place de ce projet est une réelle mise en situation : elles doivent tout faire par elles-mêmes, appels téléphoniques, courriers, prises de contacts avec les institutions... Cette épreuve qui compte pour une part non négligeable dans l'obtention de leur diplôme leur permet de se confronter à la réalité du monde du travail ; c'est le début de quelque chose, une expérience à laquelle elles pourront faire appel dans leurs formations à venir ou bien encore lors de leur futur parcours professionnel. Un genre de challenge, en somme ! ».

Une après-midi « coquette »

L'idée de cette après-midi « coquette » leur est venue après discussion entre elles. Au départ, elles souhaitent mettre sur pied une action en direction de femmes battues ; réflexion faite et même si l'idée était générale, sa mise en place est vite apparue délicate. Elles ont donc changé de



direction. Partant de leurs hobbies, de ce qu'elles aiment, elles ont décidé d'organiser une après-midi qui permettrait à des femmes, habituellement prises dans le tourbillon de la vie et ne prenant pas le temps ou n'ayant pas les moyens suffisants, de s'offrir un temps à elles, un moment de plaisir et de détente en leur proposant plusieurs ateliers : coiffure, manucure, massage des mains et de la tête, maquillage. Restait ensuite à contacter les associations ou organismes avec lesquels elles pourraient réaliser concrètement cette initiative. Trois d'entre elles étant chalettoises, et après plusieurs contacts infructueux, elles contactent la mairie de Chalette. Ainsi commence l'aventure, notamment grâce au C.C.A.S. et à l'Atelier familles de la Ville.

Une action globalement réussie

Ainsi, jeudi 8 décembre elles sont arrivées avec leur matériel et se sont installées dans la salle de la résidence Louise-Michel. Plus de quinze femmes ont répondu à cette invitation. Toutes sont ressorties satisfaites, soit de leur coiffure, du massage, de la manucure et /ou du maquillage. Quant à Pricilia, Deborrah, Ela, Myriam et Ludivine, cette expérience leur a permis, avant même la fin de celle-ci, de pointer du doigt au moins un élément auquel elle n'avait pas pensé : certaines femmes sont venues avec leur(s) enfant(s). Elles sont malgré tout être réactives et trouver quelques jeux qui ont permis aux enfants de s'occuper et aux mamans de profiter de « leur » moment. Enfin, un regret tout de même pour ces cinq jeunes filles : ne pas avoir suffisamment réussi à faire



se rencontrer des femmes de différents quartiers ou origines, qui ne se connaissaient pas, l'objectif de cette action étant également la rencontre, le partage, un bien vivre ensemble pour reprendre une valeur chère à la Ville de Chalette. Et félicitations à ces cinq jeunes filles pour cette première action qu'elles ont su mener à bien jusqu'au bout.

B. Taleb

Plein succès du **Marché de Noël**

Malgré le froid et le brouillard, le Marché de Noël a tenu ses promesses et a accueilli durant deux jours plusieurs milliers de visiteurs. Comme de coutume, convivialité, produits de qualité, ambiance festive avec les Croqueurs de pavés et leurs invités ont permis à cette édition 2016 d'être une fois encore une réussite. Retour en images. Toutes les photos du marché et des festivités de fin d'année sur le site Internet de la Ville : www.ville-chalette.fr.



Remise des prix des plus beaux stands par les élus



Le Père Noël



Plus de 80 commerçants et artisans



Le Père Noël vert du Secours populaire



La chorale « L'air du temps »



Avec les Croqueurs de pavés

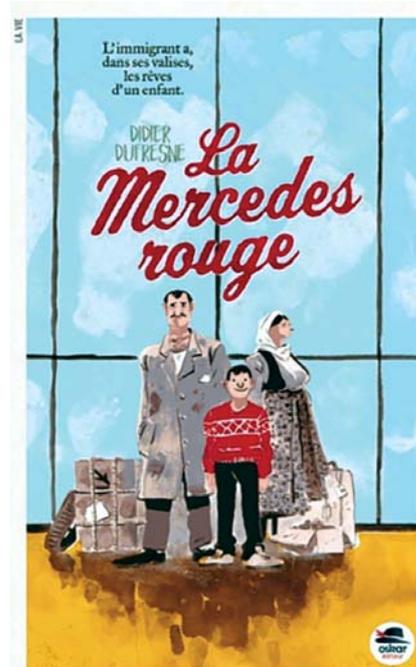
Vendredi 27 janvier, à 18 heures, à la Maison des arts, **présentation de « La Mercedes rouge »**

Un roman jeunesse fortement inspiré de l'histoire de familles chalettoises

En 2010, l'association « Lire et écrire en Gâtinais » a proposé une résidence d'auteur à toutes les écoles de l'agglomération montargoise. C'est l'école de Vésines qui a eu le privilège d'accueillir cette résidence et par là même l'écrivain Didier Dufresne⁽¹⁾. « La Mercedes rouge » raconte l'histoire d'un jeune immigré turc rejoignant, avec sa famille, le papa déjà installé en France. Ce récit est fortement imprégné de l'histoire de familles de Vésines, notamment grâce aux témoignages et anecdotes recueillis par l'auteur auprès de ces dernières, avec la participation des enseignants et des membres de l'association. Après de longues et fastidieuses démarches auprès de plusieurs éditeurs, la maison d'édition Oskar a accepté sa publication et le

roman est sorti officiellement le 25 août 2016. Afin de fêter cet événement et faire connaître cet ouvrage, la Municipalité et l'association « Lire et écrire en Gâtinais » organisent une présentation du livre le vendredi 27 janvier, à 18 heures, à la Maison des arts. L'occasion de rencontrer l'auteur et tous les protagonistes de cette belle aventure littéraire et humaine.

(1) *Instituteur pendant vingt ans, Didier Dufresne se consacre aujourd'hui entièrement à l'écriture. Au Père Castor, il est l'auteur de Mon papa à lunettes, Les Mécanos de la torpédo, La boîte à trésors et Le supplice des 24 bisous dans la collection « Les Trois Loups ». Il a publié une trentaine d'ouvrages chez Flammarion, Mango, Nathan, Magnard... et collabore régulièrement avec la presse (Toboggan, Moi je lis, Wakou, Dauphin, Tremplin et Bonjour). Il vit dans l'Yonne.*



Actualités

Le Forum des professionnel-les du SPRO⁽¹⁾ de Montargis-Gien accueilli à Chalette

Lundi 5 décembre, la Ville de Chalette a accueilli à la Maison des arts le *Forum des professionnel-les du SPRO de l'est du département*. L'objectif était d'offrir aux dix partenaires de Mon-

targis-Gien membres de cette organisation une demi-journée pour se rencontrer afin que toutes les structures de l'orientation basées sur un même territoire se connaissent mieux, puissent mettre un visage sur un nom et intègrent mieux les missions de chacun, afin de savoir précisément qui fait quoi dans le but de mieux orienter le public et d'être efficace. Le SPRO a en effet comme philosophie, entre autres, d'améliorer les parcours d'orientation tout au long de la vie, **le principe reposant sur le fait de ne pas avoir plus de deux portes à franchir pour trouver une réponse adaptée à la demande**. Ainsi, ce sont près de 100

professionnel-les de l'orientation et de la formation qui ont pu échanger, s'informer et repartir vers leur structure mieux armés dans l'intérêt de toutes et de tous.

(1) Service public régional de l'orientation



Pour aller plus loin

Site régional « étoile » :
etoile.regioncentre-valdeloire.fr

Étoile info :

☎ 0 800 222 100
services et appels gratuits
(information sur la formation et l'évolution professionnelle).

Point d'étape sur la nouvelle piscine

Comme nous l'annonçons depuis plusieurs mois, le projet de construction d'une nouvelle piscine avance à grand pas.

Après le choix du projet définitif au terme d'un concours entre différents architectes et une délibération sur le choix des entreprises au sein de la commission d'appel d'offres, plusieurs demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Agglomération montargoise, du Département, de la Région et de l'État. Aujourd'hui, nous pouvons présenter un premier bilan des différentes participations.

Le Conseil départemental du Loiret vient de s'engager à hauteur de 660 000 € ; l'Agglomération montargoise accompagnera ce projet pour un montant de 1 200 000 € et nous sommes dans l'attente d'une participation de la Région Centre qui, pour l'heure, tarde à se prononcer.

Quant à l'État, il s'est engagé pour un montant de 700 000 € provenant du CNDS (Centre national pour le développement du sport). Précisons que le CNDS est un établisse-

ment public administratif placé sous la tutelle du ministère chargé des Sports et du ministère des Finances ; les fonds proviennent des taxations opérées sur les mises de la Française

des Jeux, sur les paris sportifs (dont les paris en ligne) ainsi que sur les ressources des droits de retransmission (télévision, Internet et mobiles) des manifestations sportives.



- Cette nouvelle piscine sera édifiée sur le site du Gué aux Biches, face au lac.
- Sa surface bâtie sera de 2 400 m² sur une emprise de 6 500 m² d'espaces extérieurs (stationnements compris). Le programme comprend l'aménagement suivant :
 - un bassin sportif de 25 m de 6 lignes d'eau d'une superficie de 375 m²,
 - un bassin d'apprentissage de 125 m²,
 - une patageoire de 40 m²,
 - des espaces de « bien-être » en option.

Coût total : 8 638 077 €.

Libre expression

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le Groupe des élus communistes et républicains :

Aux Chalettoises et Chalettois, nous adressons nos plus sincères vœux que cette année 2017 ouvre la perspective d'une vie meilleure.

C'est pourquoi nous sommes mobilisés pour que tous se rassemblent, élus et habitants, autour d'un projet partagé et d'une démarche afin de faire vivre un idéal, simple, mais tellement nécessaire, celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Cet idéal porte une exigence, celle de la justice sociale, du respect et de la démocratie et c'est pour cela que nous sommes pleinement engagés dans les Assises de la Ville qui font de vous les acteurs de notre ville.

Ensemble, imaginons, dessinons notre ville de demain. Ensemble, avec le mouvement associatif, portons l'espoir d'un monde solidaire et en paix. Ensemble, portons l'exigence du droit à la santé pour tous avec la création prochaine d'un

centre municipal de la santé. Ensemble, agissons contre toutes les discriminations, contre le racisme et pour un monde plus fraternel. Ensemble, intervenons au quotidien pour une vie meilleure, pour notre jeunesse afin qu'elle trouve les raisons d'espérer, d'où notre combat sans relâche pour l'emploi et le droit à la formation. Ensemble, mobilisons-nous pour le droit au logement pour tous et accessible à chacun. Ensemble, pour gagner l'accès à la culture et à la découverte. Ensemble, pour que vive la solidarité en direction des personnes âgées. Ensemble, pour donner tous leurs droits aux personnes frappées de handicap. Autant d'ambitions et bien d'autres qui motivent l'engagement de tous les jours des élus communistes et républicains. Ces ambitions, portons-les ensemble.

Heureuse année à toutes et à tous.

→ Le Groupe des élus socialistes :

Protéger le modèle social français est l'un des objectifs du Gouvernement. Il passe chaque année par la réduction du déficit de la sécurité sociale, le maintien de notre système de retraites par répartition, la rénovation du dialogue social et lutte contre la pauvreté.

Des interrogations se posent sur la viabilité financière d'un système social accusé par la Droite et l'Extrême droite de peser, par son coût, sur les finances publiques.

Pour autant, ces limites condamnent-elles le modèle social français ou obligent-elles à le réformer, à le moderniser, à le réinventer ?

Aujourd'hui, notre modèle social apparaît menacé par les programmes des candidats de la Droite et de l'Extrême droite. Nous devons nous mobiliser afin de le préserver et de le moderniser. Nous vous souhaitons une très belle année 2017, année hautement importante pour l'avenir du pays...

→ L'élu Unicité :

Texte non parvenu

→ Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

→ Le Groupe des élus FN :

Hollande a mis à mal les finances, l'économie, les services publics et le reste. La restriction des heures d'ouvertures de la poste de Vésines en est un exemple parmi tant d'autres. Le maire accé-

lère ses projets coûteux sans certitude de subventions alors que la finance internationale est sur le point de s'écrouler. Le FN vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

État civil :

Naissances :

COSSON Ugo

VIOLAS Mathis

SAMAKE Taahira

KUCA Armando

BAILLY Apolline

CHELLALI Imilly

AKAEV Roumiya

KAYA Muhammed-Mirza

WILHELM BOISGIBAUT Sidney

BICER Leyya

Mariages :

NIANG Cheikh et DIOL Aissatou

THOMAS Dominique et RIGHI Chantal

GULSEV Murat et APAYDIN Seren

Décès :

BASTONERO Pierre

MIAGKOFF Vve FAVIER Iréna

HURÉ Liliane

GUINOT Vve LIGER Yvonne

DROMAIN Daniel

TAGHMASS Malika

COQUEL Vve ROCHE Mercédès

Recensement de la population 2017 du 19 janvier au 25 février

Comme chaque année, l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) procède au recensement de la population. Pour 2017, celui-ci se déroulera du 19 janvier au 25 février. Les agents qui exerceront cette mission seront identifiables grâce à une carte officielle et la signature du maire (voir les photos ci-contre). Pour plus de renseignements consultez le site Internet www.lerecensement-et-moi.fr ou celui de la Ville www.ville-chalette.fr



Quartier du Bourg :

Amandine Godefroid



Quartier de Vésines :

Annie Bondeau



Quartier du Lancy :

Muriel Rigault



Quartier Kennedy-Château-blanc :

Sylvie Pavlovic

Histoire d'avant

Eugène Cotte : portrait d'un rebelle loirétain

Pour débiter l'année, les Moments partagés de la médiathèque du 28 janvier vous invitent, à partir de 15 heures 30, à venir découvrir le livre du Loirétain Eugène Cotte intitulé « *Je n'irai pas ! Mémoires d'un insoumis* » qui sera présenté par sa fille, Marcelle Bréchet. Mais qui était cet Eugène ? Retour sur ce rebelle local dont les idéaux et les propos restent d'une actualité brûlante...

Une prise de conscience précoce

Eugène Cotte naît en 1889 dans une famille de paysans pauvres du Loiret. Très jeune, il découvre ce que sont la faim, la misère, l'esclavage des enfants de ferme, la dureté de leur condition. Sa conscience va s'éveiller progressivement aux contacts de paysans militants anarchistes. Insoumis, terme à l'époque synonyme de déserteur, il s'exile quand éclate la Première guerre mondiale. Rattrapé et arrêté, il connaîtra la prison, la vie militaire, puis la guerre, du front de l'Est aux Dardanelles.

Mémoires d'un insoumis

Incorporé dans le conflit de la Première guerre mondiale contre son gré, il fera partie des nombreux blessés de cette « boucherie » et c'est sur son lit d'hôpital qu'il rédige ses mémoires. Il y décrit une enfance bigote sur une terre infructueuse, une adolescence qui le mènera de ferme en ferme et lui permettra de croiser des militants anarchistes qui éveilleront sa conscience, laquelle le conduira à l'insoumission et sur les chemins de l'exil. Dans son récit, Eugène évoque également la condition ouvrière puis son arrestation, la prison, la vie militaire et enfin, la guerre. Étonnamment, ses propos sur les femmes et sur l'éducation, ses nombreuses interrogations sur l'être humain, la société et le déterminisme, écrits il y a un siècle, restent d'une impressionnante modernité.

Une invitation à une conversation

Avec ces Moments partagés et en partant des mémoires d'Eugène Cotte, la médiathèque nous convie à une conversation avec nous-mêmes et avec notre temps... Enrichis également de mémoires d'habitants du Gâtinais (Émile Chalopin, Georges Beaudenon-Badaire, Jean Joubert) et de témoignages sonores du début du XX^e siècle, de documents sur le mouvement anarchiste des XIX^e et XX^e siècles (Louise Michel, Élisée Reclus, Gaston Couté) ouvrant sur les chansons anarchistes, et d'ouvrages sur la Première guerre mondiale (paroles de poilus, mémoires de tirailleurs) en insistant sur les mutineries, ces moments nous convient à une véritable confrontation avec notre histoire passée et présente. Au moment où partout dans le monde s'élèvent de nouveaux murs de la honte, où des conflits éclatent ou perdurent, où la condition des femmes et des enfants est inacceptable ou se dégrade, où l'on qualifie l'étranger, le migrant comme responsable de tous nos maux, il est bon de se retrouver et de débattre tout simplement ou bien, pour aller plus loin, pourquoi pas, d'imaginer la construction d'un nouveau monde. C'est modestement ce que vous proposent en ce début d'année les Moments partagés de la médiathèque du 28 janvier prochain.



Eugène Cotte

Les Moments partagés de la médiathèque

28 janvier, à 15 heures 30, conversation autour du livre d'Eugène Cotte intitulé « *Je n'irai pas ! Mémoires d'un insoumis* »

À l'affiche

> Samedi 21 janvier 2017 - 18h
Gymnase Paul-Éluard



Vœux de la
Municipalité
à la population,
aux forces
vives et à la
jeunesse

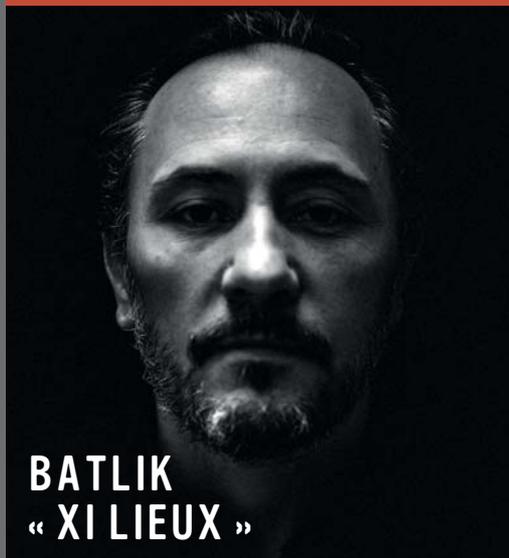
> Vendredi 6 janvier - 20h 30
Le Hangar

L'histoire aurait pu être celle-ci :
À son look, on pourrait penser qu'Anatole est resté collé dans une ville de province, dans les années 60, où il aurait exercé le remarquable métier de prof de français à qui on aurait refilé l'enseignement musical dans un collège, pour compléter ses heures...
Et Anatole, en enseignant consciencieux, a pris sa mission avec passion et s'est forgé une connaissance quasi-encyclopédique du monde de la chanson, il a engrangé une quantité phénoménale d'anecdotes et d'informations inattendues sur l'histoire des chansons et de leurs auteur(e)s.
Après le collège, c'est maintenant dans les salles de spectacle qu'il officie, toujours avec la même foi... !
Véritable juke-box humain, Anatole aime chanter ses plus grands succès des autres.

Billetterie et réservation : Tél. : 02 38 93 17 96



> Samedi 28 janvier - 20h 30
Le Hangar



BATLIK
« XI LIEUX »

Sa biographie place le curseur de l'autodérision en très haute altitude. Ainsi l'artiste le plus contre-productif d'Europe (dit-il !) sort un album tous les ans depuis 2004...
Suivre son parcours musical revient à feuilleter un album photo. Les thèmes, l'écriture et l'orchestration ont mûri avec l'artiste, lentement, pas à pas, mais avec une rare persévérance. La chanson, d'abord réaliste ou militante, soutenue par une voix et un jeu de guitare scandés et percussifs a progressivement cédé la place à une musicalité plus dense, une interprétation plus ample autour de thèmes et d'une écriture toujours plus chargés de poésie.

Billetterie et réservation :
Tél. : 02 38 93 17 96

Brèves

Comité de quartiers du Lancy :

réunion mercredi 4 janvier à 18 h – Salle Henri-Barbusse -
Repas annuel dimanche 12 février au restaurant scolaire du Lancy à 12 h – *Inscription auprès d'Aurélia à partir du 16 janvier* au 02.38.98.87.92.

Médiathèque :

- animation « Petits lecteurs »
samedi 7 janvier à 15 h 30
- animation « Bébés lecteurs »
samedi 28 janvier à 10 h 30

Musée d'école F.-Bouttet :

animation à 15 h **samedi 14 janvier** : le chant – Entrée gratuite.

Avocat conseil :

prochaine permanence, **mercredi 25 janvier** sur rendez-vous.
Attention ! Les numéros de téléphone pour la prise de rendez-vous ont changé. Il convient désormais d'appeler le 02.38.89.59.43 ou 59.45

Cérémonie des jeunes diplômés :

Les jeunes Challetois diplômés en 2016 (CAP, BEP, Bac professionnel ou général, BTS, licence, master, etc.) qui ne se seraient pas encore fait recenser sont priés de le faire dès que possible, soit auprès de l'accueil de la mairie, soit en envoyant un courriel à l'adresse ci-après :
farah.loiseau@ville-chalette.fr
en indiquant leurs nom, prénom, adresse et le diplôme obtenu.

Ateliers informatiques de l'Espace public numérique de la médiathèque :

les prochaines séances se dérouleront les samedis suivants :

7 janvier : Traitement de texte - les outils de base

14 janvier : Traitement de texte - menu gastronomique

21 janvier : Traitement de texte - tableaux

28 janvier : Traitement de texte - insérer des images

4 février : Tableur Calc 1 - tableaux & calculs

11 février : Tableur Calc 2 - stats & graphismes

S'inscrire auprès de Pierre à la médiathèque de Chalette.

Tél. : 02.38.07.24.92

courriel : epn.chalette@gmail.com